

La Famille Camillienne

montagnes, toutes les collines,
arbre à fruit, tous les cèdres,
bête sauvage, tout le bétail,
reptile, et l'oiseau qui vole,

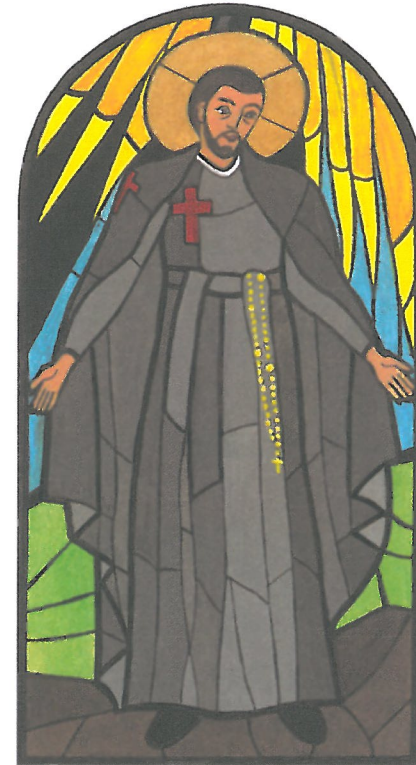
rois de la terre, tous les peuples,
princes, tous les juges de la terre,
jeunes hommes, aussi les vierges,
les vieillards avec les enfants !

Qu'ils louent le nom de Yahvé :
sublime est son nom, lui seul,
sa majesté par-dessus terre et ciel !
Il rehausse la vigueur de son peuple,
fierté pour tous ses amis,
pour les enfants d'Israël, le peuple de ses proches.

N°25



Avril 2001



VITRAIL DE SAINT CAMILLE
Sanctuaire de Bucchianico, sa ville natale

• SOMMAIRE

- Editorial : Foi, courage, joie p. 1
- Message d'Isabel Calderon p. 2
- Merci Père Angelo Brusco
- Le Père Tezza et la langue française p. 5
- Le courage de dire « non » p. 9
- Quand proposer l'onction des malades ? p. 11
- Prière de louange : psaume 148 c. 3

Toute personne désireuse de rejoindre la Famille Camillienne de France doit se faire connaître auprès des responsables à l'adresse ci-dessous :

Famille Camillienne de France

179 bis, bd Pasteur, B.P. 26

94363 BRY-SUR-MARNE

E-mail : famille.camillienne@worldnet.fr

Prochain bulletin : mai 2001.

Participation aux frais : 100 F (10 numéros).

PRIER AVEC UN PSAUME

Psaume 148

Alleluia !

Louez Yahvé depuis les cieux,
louez-le dans les hauteurs,
louez-le tous ses anges,
louez-le toutes ses armées !

Louez-le soleil et lune,
louez-le, tous les astres de lumière,
louez-le, cieux des cieux,
et les eaux de dessus les cieux !

Qu'ils louent le nom de Yahvé :
lui commanda, eux furent créés ;
il les posa pour toujours et à jamais,
sous une loi qui jamais ne passera.

Louez Yahvé depuis la terre,
monstres marins, tous les abîmes,
feu et grêle, neige et brume,
vent d'ouragan, l'ouvrier de sa parole,

A la messe du dimanche, dans le cadre de la Chapelle de la Communauté des Religieux Camilliens à Bry-sur-Marne, nous nous sommes retrouvés des octogénaires, et au cours de l'office, le jeune prêtre, après l'homélie et la récitation du « Je crois en Dieu », nous a donné ce sacrement. Tous les religieux de la communauté camillienne nous entouraient, ainsi que la Famille Camillienne et quelques fidèles pour accompagner notre démarche de leurs prières.

J'étais transportée au paradis et j'avais envie de chanter le *Nunc dimittis*, en étant sûre que le grand moment venu, la grâce est donnée de vivre paisiblement ce grand passage... » B. H.

Témoignage 2

Alice a proposé à sa sœur malade le sacrement :

« Non pas le sacrement des mourants qui est l'eucharistie reçue en viatique, en pain pour la route, mais le sacrement réservé aux malades qui, dans les souffrances et les difficultés, doivent lutter pour rester fidèles à l'Alliance et ne pas être entièrement tournés sur eux-mêmes.

Ce sacrement célèbre en quelque sorte l'amitié de Dieu pour quelqu'un qui pourrait être tenté d'en douter.

Et comme tout sacrement, il transforme la personne qui le reçoit dans la foi. »

Et voici ce qu'écrit celle qui a reçu le sacrement :

« A la suite de plusieurs crises de spasmophilie, ma sœur Alice a demandé au Père Michel de la Sainte Famille s'il pouvait me donner l'onction des malades. Il m'a donné rendez-vous le 15 mars et, ce jour-là, j'ai eu une longue conversation avec lui et j'ai fait l'acte de la réconciliation. Je suis ressortie toute légère, libérée. Les coins de mon cœur restés longtemps dans l'ombre se sont éclairés à la lumière de la vérité.

Pendant le temps de prière du jeudi soir à la chapelle de l'hôpital Saint Camille, le père Michel et la Famille Camillienne prièrent pour moi et j'ai reçu l'onction des malades. Ce moment était très émouvant

Mais je ne peux exprimer cette libération, cette force que j'ai eue à ce moment. J'étais très heureuse et cette joie se poursuit. Je glorifie le Seigneur et je remercie le père Michel, ma sœur et la Famille Camillienne d'avoir été là et d'avoir prié pour moi. Merci Seigneur. » J. R.

EDITORIAL

FOI, COURAGE, JOIE.

Bien chers tous,

Nous vivons ce temps de Pâques, temps qui dit notre foi, notre courage et notre joie. Pourquoi ? Parce que, comme l'écrit Isabel Calderon, notre présidente internationale de la Famille Camillienne, dans son message de Pâques : « *Le non-conformisme devant le mal instauré dans le monde est un des signes les plus évidents que nous vivons une espérance pascale* ».

Elle parle de « *dynamique de la résurrection* ».

Il y a des soignants, qui vivent de véritables cas de conscience dans l'exercice de leur profession. **Il leur faut parfois le courage de dire « non »**. Nous verrons le cas, paru dans la presse, d'une jeune infirmière...

Foi- courage - et joie, sont indissociables !

Foi, courage, et joie, aussi pour le malade qui se prépare et qui reçoit l'onction des malades. Il nous a été demandé d'en parler. Nous avons recueilli deux témoignages récents.

« Je suis le chemin, la vérité et la vie. » Jésus n'a jamais dit que c'était une voie facile mais par contre il a toujours parlé de la paix du cœur et de la joie d'aimer et d'être aimé par Dieu, de la tendresse, de l'amitié, de la beauté de la création...

Et bien fraternellement, ce bulletin d'avril nous aidera à nous réjouir avec un chant de louange, le psaume 148.

« Christ est ressuscité »

- Il est vraiment ressuscité !

Marie-Christine Brocherieux

LA FAMILLE CAMILLIENNE A CÉLÉBRÉ PÂQUES 2001

Message d'Isabel Calderon,

Présidente de la Commission Internationale de la Famille Camillienne

Le Dieu qui ressuscite Jésus est un Dieu qui donne la vie, là où les hommes donnent la mort. En cela, **celui qui vit l'expérience pascale commence à « sentir » Dieu comme un Père passionné par la vie et commence à aimer la vie d'une manière différente.** Entrer dans la dynamique de la résurrection, c'est entrer dans une dynamique de lutte pour la vie et de combat contre la mort.

Vivre comme des personnes ressuscitées, c'est orienter notre vie sur les chemins d'un amour créateur, d'un dévouement généreux aux autres et d'une solidarité génératrice de vie.

La résurrection de Jésus est espérance, d'abord pour les crucifiés. La résurrection n'est pas donnée à n'importe quelle vie, mais à une existence crucifiée, vécue dans l'esprit du Crucifié. Nous cheminons vers la résurrection quand notre vie quotidienne ne devient pas une évasion de la souffrance des autres, quand nous offrons notre vie pour défendre ceux qui souffrent de l'injustice des hommes.

L'expérience pascale nous oblige à nous poser de graves questions : sommes-nous avec ceux qui tuent la vie et détruisent l'être humain ou, plutôt, avec ceux qui « meurent » pour défendre les crucifiés et servir la vie ?

QUAND PROPOSER L'ONCTION DES MALADES ?

L'ONCTION DES MALADES EST PAR EXCELLENCE LE SACREMENT DE LA MISERICORDE DU CHRIST ET DE L'ÉGLISE.

La souffrance, la maladie, que ce soit le cancer, l'intervention chirurgicale, les maladies chroniques, le Sida, l'alcoolisme, les états dépressifs, les conséquences du grand âge, etc. marquent la vie de tout homme au point de pouvoir le conduire parfois au découragement et même à la révolte.

Le croyant s'interroge sur sa vie, sur sa foi et son espérance en Dieu Sauveur.

Le Christ a témoigné d'une compassion toute particulière pour les malades. Annonçant la Bonne Nouvelle du salut, il guérissait ceux qui venaient à lui.

L'onction des malades est un sacrement de guérison, guérison intérieure d'abord, des angoisses, des doutes, de la lassitude qu'apporte toute maladie ; guérison physique parfois car le Christ est toujours agissant dans son Eglise. Au croyant dans l'épreuve qui ouvre sa vie et son cœur au Seigneur, ce sacrement donne la grâce spéciale de la paix, de la force, et du courage pour vivre ce temps difficile. Il renouvelle la foi : « Va, ta foi t'a sauvé. »

Une préparation pour ceux qui demandent ce sacrement a lieu dans les paroisses en certaines occasions, comme la Journée Mondiale des Malades, et bien évidemment dans des grands lieux de pèlerinage comme à Lourdes. Toute la communauté a alors à cœur d'accompagner, d'entourer de sa présence et de sa prière ceux qui, comme le répète Jean Paul II « ont droit à la première place »

Témoignage 1



« A l'occasion de la Journée Mondiale des Malades, le 11 février dernier, il a été organisé dans les paroisses de notre secteur des conférences et des prières pour les malades. Et pour clore, **il a été proposé l'Onction des Malades le dimanche 11 février dans les mêmes paroisses.**

Pensant que « la grâce première de ce sacrement est une grâce de réconfort, de paix et de courage pour vaincre les difficultés propres à la maladie ou à la fragilité de la vieillesse », sans attendre la « dernière maladie » moment où il est difficile souvent d'avoir un prêtre, où la famille ne pense pas à s'en préoccuper, j'ai pris les « devants ».

C'est ainsi que nous avons répondu à l'appel de nos prêtres. L'un d'eux, un religieux camillien est venu au milieu de notre petit groupe pour faire notre connaissance et nous expliquer la démarche que nous allions faire.

« L'introduction de législations injustes place souvent les hommes moralement droits en face de difficiles problèmes de conscience en ce qui concerne les collaborations, en raison du devoir d'affirmer leurs droits à n'être pas contraints de participer à des actions moralement mauvaises. Les choix qui s'imposent sont parfois douloureux et peuvent demander de sacrifier des positions professionnelles confirmées ou de renoncer à des perspectives légitimes d'avancement de carrière... Il existe, en effet, une responsabilité morale à laquelle personne ne peut jamais se soustraire », put-elle lire dans *Evangelium vitae*.

Aux JMJ de Rome, l'été dernier, l'appel du Pape à suivre le Christ jusqu'au martyre, à refuser de s'habituer aux compromis et aux demi-mesures, lui a donné la force de demander l'objection de conscience, et celle-ci n'étant pas reconnue aux infirmières par la loi, d'être prête à aller jusqu'au bout : la démission, pour être fidèle à la mission.

« C'est une demande respectable et non discutable », a pu dire l'un des administrateurs du centre de soins lors de l'assemblée générale. Il aurait fallu que les collègues d'Elisabeth acceptent de faire à sa place le soin qu'elle refusait, ou que le centre affiche clairement qu'il n'assurait pas ce type de traitements. Devant l'impossibilité de trouver une solution pratique à sa demande d'objection de conscience, le conseil d'administration accepta la démission d'Elisabeth. **« Mon but n'était pas de faire accomplir par d'autres ce que je ne voulais pas faire moi-même, mais de réveiller les consciences. Maintenant, ils ne peuvent plus dire qu'ils ne savaient pas. »**

Élisabeth vient de retrouver un travail d'infirmière dans une clinique à Angers. Elle regrette ces soins infirmiers à domicile en milieu rural, qui correspondaient mieux à son aspiration. « Mais il ne m'appartient pas de savoir les fruits que le Seigneur aura bien voulu faire porter à mon sacrifice, conclut-elle, confiante.

Sabine Chavallier, Famille Chrétienne n°1211, 30 mars 2001.

Une expérience qui engendre l'espérance.

L'expérience pascale amène les disciples à se confronter à la vie avec un horizon différent. Si le Christ est ressuscité, alors la souffrance, l'injustice et la mort n'ont plus le dernier mot. Le mal a été « dépouillé » de sa force absolue. Les injustices et la mort demeurent, mais **le croyant s'affronte au mal avec une espérance définitive.**

Seule une existence vécue dans l'Esprit de Jésus peut espérer la résurrection : « Dans le monde vous connaîtrez des tribulations, mais courage, j'ai vaincu le monde ».

L'espérance pascale, bien comprise, déstabilise et pousse à adopter une attitude de non conformisme, de protestation, de lutte et de transformation. Le non conformisme devant le mal instauré dans le monde est un des signes les plus évidents que nous vivons une espérance pascale. Celui qui ne fait rien pour changer la terre, ne croit pas au ciel, car il accepte le présent comme quelque chose de définitif. Rappelons-nous l'exhortation de Paul à ceux qui vivent dans le Ressuscité : **« Vivez en enfants de la lumière, et le fruit de la lumière s'appelle bonté, justice et vérité... Ne vous associez pas aux oeuvres stériles des ténèbres : démasquez-les plutôt. »** (Eph. 5, 8-11). Cette espérance pascale n'est pas une expérience qui se vit en privé, dans le fond du cœur, mais quelque chose qui se partage joyeusement au sein de la communauté chrétienne. Tous les croyants nous formons **« un seul Corps et un seul Esprit de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance »**. (Eph 4,4). Au-delà des conflits, des divergences et des affrontements, nous les chrétiens devrions exiger de nous-mêmes l'espérance, cet « espérer contre toute espérance », dans le Christ ressuscité. Si nous perdons l'espérance, c'est le pire qu'il puisse nous arriver.

Celui qui vit du Christ ressuscité se transforme alors en « évangile » = bonne nouvelle pour tous ceux qu'il rencontre sur son chemin. Avec sa parole et ses gestes, avec son action et sa passion, il annonce à tous la passion du Ressuscité : tous ceux qui luttent chaque jour pour être plus nombreux, un jour ils le seront ; tous ceux qui travaillent pour construire un monde plus juste et plus humain, un jour ils le connaîtront : tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre croient au Christ et vivent de son esprit, un jour ils sauront ce que c'est que vivre.

Réflexions

- Que signifie vivre comme des personnes ressuscitées ?
- A travers notre service pour ceux qui souffrent, comment pouvons-nous être « évangile » pour eux ?
- Comment être lumière du Ressuscité dans notre famille, notre hôpital, notre paroisse ?

Dans nos intentions de prière, nous pouvons porter les décisions qui seront prises au Chapitre général qui aura lieu début mai et qui durera trois semaines.

A cette occasion, Isabel Calderon a voulu manifester la reconnaissance de la Famille Camillienne laïque au Père Supérieur Général, Angelo Brusco :

Merci, Père Angelo,

Un sentiment de gratitude naît de la Famille Camillienne pour le Père Angelo Brusco, Supérieur Général des Ministres des Malades. Merci pour avoir cru en nous les laïcs, pour nous avoir ouvert les portes et offert les possibilités de pouvoir vivre d'une manière plus profonde et plus méthodique le charisme de la miséricorde à travers le service des malades, selon l'esprit de Saint Camille.

La Famille Camillienne devient aujourd'hui une réalité qui se développe peu à peu et découvre sa propre identité, sa voie et à travers elle, sa présence rayonnante et motivante.

Merci, Père Angelo : votre amitié et votre affection nous ont inspiré de l'espérance, de l'optimisme et le désir de continuer à cheminer, à grandir pour que les malades et ceux qui souffrent occupent une place privilégiée dans notre cœur.

Au nom de l'ensemble de notre chère Famille Camillienne, recevez Père Angelo, nos salutations reconnaissantes et notre chaleureuse amitié.

LU DANS LA PRESSE

LE COURAGE DE DIRE « NON »

« Je viens vous demander l'objection de conscience pour raisons d'ordre éthique vis-à-vis d'un soin particulier, mais aussi vous faire part de ma réflexion et pourquoi pas, vous inviter à vous y associer... »

Devant une vingtaine de personnes – des membres du conseil d'administration, et ses collègues infirmières – réunies pour l'assemblée générale du centre de soin de Saint-Père en Rets, en Loire-Atlantique, Élisabeth s'est levée. Elle a expliqué, paisiblement, argumentaire à l'appui, pourquoi elle demande de ne plus administrer aux femmes de traitement ovulaire en vue d'une fécondation *in vitro*.

Élisabeth Béchu, 24 ans, était infirmière à domicile pour ce centre de soins depuis un an et demi. Elle aimait ce travail, ce secteur rural dans lequel elle a grandi, la proximité des patients, auxquels elle pouvait apporter son soutien, son sourire. Mais, par dessus tout, elle avait la volonté que ses actes soient en cohérence avec la mission de service de la vie de sa profession.

Or, elle était de plus en plus mal à l'aise face aux traitements à administrer en vue de fécondations *in vitro*. Elle sentait confusément que la production et la fécondation d'ovules, qui n'aboutissaient qu'une fois sur dix en moyenne à une naissance, conduisaient à donner la vie à un nombre considérable d'embryons non sélectionnés, destinés à la destruction ou à la congélation...

Cette pratique n'avait été l'objet que de quelques lignes dans ses cours en école d'infirmières. « Il me fallait poursuivre la réflexion jusqu'au bout, m'informer en vérité sur les conséquences de mes actes. » Lectures, conseils, rencontre de médecins et de couples... « L'encyclique *Evangelium vitae* illumina mon intelligence. Je pris conscience de participer à une culture de mort et ressentis le besoin d'en demander pardon dans le sacrement de réconciliation. »

On peut dire qu'en cette circonstance **la langue française a été vraiment le catalyseur qui a permis la fondation de la Congrégation des Filles de Saint Camille**. Sans le français, celle-ci aurait-elle vu le jour ?

D'autres documents de cette époque romaine ont été eux aussi rédigés en français, particulièrement au profit de la nouvelle fondation (le père Tezza aurait-il même eu une préférence pour cette langue par rapport à l'italien ?) Notons entre autres :

- Rite à observer dans la vêtue des Filles de Saint Camille,
- les premières chroniques rédigées par le père Tezza
- et un carnet : « Exercice de la présence de Dieu à renouveler à chaque heure du jour ».

En 1900, le père Tezza quitte l'Europe pour Lima où il restera jusqu'à sa mort en 1923. Il continue à utiliser le français aussi bien que l'italien dans les lettres qu'il adresse à ses Filles. En 1906, il sera en relation avec une société française qui projette d'ouvrir un hôpital à Lima ; il pense qu'il y aurait lieu d'y envoyer « 4 ou 5 de nos Filles » et souligne « qu'il serait bon qu'une ou deux soient françaises ».

Le père Brazzarola voudra bien pardonner ces observations à l'auteur de ces lignes. Ce dernier, en conclusion, demande au père Tezza de l'aider à proposer à ses frères de belles traductions françaises.

Tout ceci ne peut que réjouir les camilliens français. Le père Tezza a certainement beaucoup aimé la France. Il avait même envisagé de se faire naturaliser français vers 1880 mais en a été empêché par l'expulsion de l'époque. Et puis, incardiné définitivement à la province française le 16 février 1898, il l'est resté bien qu'ayant passé les 23 dernières années de sa vie à Lima au service de la province espagnole.

Nous pouvons donc sans crainte lui recommander notre province de France et lui demander d'obtenir pour nous de nombreuses vocations.

L'ENSEIGNEMENT CE MOIS-CI

La cause de la béatification du Père Louis Tezza étant en bonne voie, nous cherchons à mieux le connaître. Nous remercions le Père Bernard Grasser, camillien, de nous avoir envoyé ce texte.

LE PÈRE LOUIS TEZZA ET LA LANGUE FRANÇAISE



... "Quella cronaca scritta di mano dal Fondatore stesso, il quale insiste - non sappiamo perché - a scrivere in lingua francese" (Cette chronique écrite par le fondateur lui-même, lequel persiste - nous ne savons pas pourquoi - à écrire en langue française).

On peut lire cette phrase à la page 296 du livre que le père Bruno Brazzarola, a consacré au Père Louis Tezza (Padre Luigi Tezza, camilliano, éd. Istituto Figlie di San Camillo, Grottaferrata, 1996).

Il peut être intéressant non seulement de se poser la question, mais aussi d'essayer de lui trouver une réponse, en disant que, pour le père Tezza, le français était un peu une deuxième langue maternelle.

Le docteur Augusto Tezza était issu d'une « famille bien pourvue, aisée, famille de propriétaire »; madame Tezza « était issue d'une famille bonne et aisée ». En Italie du Nord, au siècle dernier, il était de bon ton de parler français : pourquoi ne pas penser que c'était le cas chez les Tezza ?

Au cours de ses études, Louis Tezza apprend deux langues : l'allemand (rappelons qu'il est alors sujet de l'empire austro-hongrois) et le français, avec des notes excellentes.

On peut penser aussi qu'après la mort du docteur Tezza, la maman et son fils Louis, restés seuls, devaient occasionnellement faire usage de la langue ... de saint François de Sales, car, concernant madame Tezza, un autre point mérite d'être noté. **Le 29 octobre 1856, elle amena son fils Louis à la communauté camillienne de Santa Maria del Paradiso, à Vérone. Le lendemain elle entra elle-même au couvent de la Visitation, à Padoue.**

Tout laisse à penser que la langue française était d'usage courant dans cette communauté. En effet la postulation a reçu de cette communauté la copie de divers documents; ils sont rédigés en français, aussi bien les manuscrits que les imprimés. On peut retenir en particulier la notice nécrologique de soeur Françoise Camille (nom de religion de madame Tezza), texte imprimé de cinq pages en grand format, faisant partie du volume (en français) contenant les notices nécrologiques des sœurs du monastère; on peut y lire entre autre la relation de la dernière visite faite par le père Tezza à sa maman peu avant la mort de celle-ci.

Un tel choix d'un couvent d'expression française, de la part de madame Tezza, permet de supposer que la langue lui était largement familière et qu'elle en avait fait profiter son fils.

Lorsque le 10 août 1871 le père Guardi, vicaire général, et la consulte font appel au père Tezza pour lui confier une mission en France, la connaissance du français par celui-ci peut vraisemblablement avoir été un argument pour ce choix.

Le père Louis Tezza quitte effectivement Rome pour la France le 20 août 1871. "Il découvre sur cette terre une mystérieuse connaturalité, une seconde patrie et une singulière adaptation à son esprit", nous dit le Père Brazzarola.

Le père Tezza va d'abord résider quelques années à Cuisery. Le père Zanoni qu'il remplace étant déjà parti, il est de suite à l'ouvrage. Il prend immédiatement en charge deux jeunes candidats à la vie camillienne comme **maître des novices**, se met à « traduire en français nos règles », ainsi qu'il l'a écrit au père Guardi, et se prépare à prêcher, à l'église de Notre Dame de la Chaux et aux alentours, ce qu'il ne pourrait pas faire sans une connaissance déjà bien assise de la langue française. Désormais, pour une vingtaine d'années (à part les quelques mois passés en Italie après l'expulsion de La Chaux), le

français est sa langue usuelle et nous pouvons trouver de nombreux textes écrits par lui dans le *Rucher Camillien*, qui sera la revue interne de la province française. On peut relever en particulier son ample correspondance avec Camille Féron-Vrau au sujet de la fondation de Lille.

Au 36ème Chapitre général de 1889, le père Tezza va être élu Vicaire et Procureur général de l'ordre; il résidera désormais à Rome, avec des séjours réguliers à Lille pour y suivre l'œuvre commencée en lien avec les nouvelles Facultés catholiques.

La nouvelle Consulte le charge de réaliser un projet qu'il avait commencé à caresser à Lille : « donner vie à un groupe de femmes consacrées inspirées par saint Camille pour l'exercice du charisme de la *charité-infirmière* ».

Cela va se réaliser dans des circonstances qu'il est intéressant de noter dans la cadre de notre étude.

A Rome, le père Tezza a des contacts avec le milieu français et il est même appelé à deux reprises au moins à prêcher une retraite aux dames de la colonie française de Rome, chez les sœurs du Cénacle. **Au cours de la deuxième retraite va se produire un événement singulier que le père nous a rapporté longuement dans un cahier intitulé *Mémoires*, rédigé par lui-même, en français: sa rencontre avec Giuditta Vannini qui va devenir la fondatrice des Filles de Saint Camille.**

Giuditta Vannini, orpheline dès l'âge de 7 ans, a été élevée par les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul. Par la suite, elle a même fait des essais de vie religieuse dans cette congrégation. Elle y a acquis une certaine connaissance de la langue française, ce qui amène son directeur spirituel, un lazariste, à lui proposer de profiter de la dite retraite.

Dans *Mémoires*, le père Tezza rapporte soigneusement l'entretien qu'il eut avec la jeune femme. Cet entretien se fit-il en français ? Ce qui est certain, c'est que, dans la suite, le père Tezza utilisa régulièrement la langue française dans certaines de ses lettres adressées à ses Filles, en particulier dans sa correspondance avec celle qui était désormais devenue la mère Joséphine Vannini.